

VERZENAY Info

Année 5, Numéro 23

8 Mars 2005

Secrétariat de Mairie

Du lundi au Vendredi de:
9h00 à 12h30
Tél : 03.26.49.42.68
Fax : 03.26.49.44.03

Permanence du Mai-

re

Du Lundi au Vendredi
De 11h00 à 12h30

Bibliothèque

Municipale

Mardi de 17h00 à 18h30
Mercredi de 16h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Tél : 03.26.49.80.51

Collecte sélective

-Ordures ménagères
(couvercle bordeaux)

Mardi à partir de 12h30

-Collecte sélective

(couvercle bleu et jaune)
Vendredi à partir de 4h00
sortir les bacs le jeudi soir

Déchetterie

(Sillery)

Du Mardi au Samedi
de 14h00 à 18h00

Tél : 03.26.49.14.12

Numéros

d'urgences

Pompiers: 18

Samu: 15

Police: 17

Centre anti-poison:

03.83.32.36.36

Gendarmerie de Beaumont:

03.26.03.92.40

Le mot du Maire

Chères Bouquines, chers Bouquins,

La semaine dernière, des sondages de sol ont été effectués entre le lotissement « Belle-Vue » et l'ancienne décharge, en vue d'une extension éventuelle du lotissement. Le résultat nous parviendra vers la mi-Mars 2005 et l'étude sera reprise par les différents organismes qui s'occupent actuellement d'établir un nouveau plan local d'Urbanisme (P.L.U).

Nous attendons le retour du permis de construire pour la supérette 'PROXI'.

Le mois de février se termine par un très grand froid et sous un beau tapis blanc. Heureusement notre commune est dotée d'un très bon matériel, un tracteur équipé d'une lame déneigeuse à l'arrière et d'un semoir à sel à l'avant. Merci à Lionel DUPIRE qui ne regarde pas à commencer de très bonne heure, même le dimanche, pour la sécurité de tous.

Le Maire
Michel ARTICLAUT

Informations Générales

Déclaration de revenus 2004 :

A l'occasion de la déclaration de revenus 2004, des agents des impôts tiendront une permanence le jeudi 24 Mars 2005 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Verzy.

Communiqué du C.I.V.C :

Les personnes qui souscriront pour la première fois une déclaration de récolte appellation Champagne à la vendange 2005 sont invitées à remplir, dès à présent, une demande de carte professionnelle de récoltant. Cette demande est également à effectuer en présence de modification d'identité du déclarant habituel. De même les demandeurs de droits de plantations nouvelles ainsi que les exploitations de jeunes plants doivent effectuer cette demande.

Cette demande servira également pour l'immatriculation de l'exploitation viti-vinicole auprès du centre de la viticulture d'Epernay.

ATTENTION - La demande d'attribution de la carte professionnelle de récoltant est également à effectuer en cas de modification d'identité du déclarant habituel, par exemple, lorsque l'épouse devient exploitant à la place de son mari, ou encore lorsqu'une société est constituée.

Les formulaires nécessaires sont disponibles dans les mairies des communes viticoles, auprès des sections locales du Syndicat Général des Vignerons de la Champagne ou au C.I.V.C à Epernay.

Les demandes devront être adressées directement au C.I.V.C au plus tard le 30 Juin 2005.

Réunion du Conseil Municipal du 14 Décembre 2004

Etaient présents : Tous les membres, sauf Monsieur Sébastien LECCA, absent excusé.

Secrétaire de Séance : Mademoiselle Marie-Laure VIGNON

Monsieur le Maire **fait part** des remerciements de Monsieur Jean CHABAUD pour la subvention reçue pour le concours scolaire de la Résistance et de la Déportation de la Marne ;

Monsieur le Maire **donne lecture** du courrier reçu de Madame Laurence BLAS qui fait part de sa démission du poste d'éducatrice sportive au 1^{er} janvier 2005;

Le logement occupé par Monsieur VIOL, rue Heidsieck, sera disponible début janvier 2005;

A l'occasion du 8 mai 2005, il est envisagé de célébrer la libération de VERZENAY qui n'a pu être réalisée en 2004 ;

Des parcelles sont en vente le long de la Vesle pour réaliser des jardins d'agrément. Ce secteur faisant partie de la chartre NATURA 2000, tout acquéreur devra se renseigner sur les aménagements possibles ;

WANADOO et CEGETEL sont les deux opérateurs ADSL ;

Le Conseil Municipal **décide** d'annuler la délibération prise en octobre 2004 concernant la demande d'aide aux points lumineux auprès du SIEM ; la compétence d'éclairage public étant du ressort de la Communauté de communes ;

Le Conseil Municipal **décide** de verser une indemnité de 300 euros à Melle Marie JALOUNEIX, étudiante, qui a contribué à l'organisation des chemins de crèches et marche de Noël. Cette indemnité lui est attribuée en dédommagement de ses frais de déplacement et qualité de son travail ;

Le Conseil Municipal **décide d'allouer** à titre exceptionnel une prime de 150 euros à Monsieur Stéphane DUTERNE pour ses exploits sportifs. Un trophée lui sera également remis le jour des vœux du Maire.

Séance levée à 23h40

Réunion du Conseil Municipal du 11 Janvier 2005

Etaient présents : Tous les membres, sauf Monsieur Philippe CHARDONNET, absent excusé.

Secrétaire de Séance : Mademoiselle Marie-Laure VIGNON

Monsieur le Maire **fait part** au Conseil Municipal du rachat du réseau câblé par France Télécoms Câble à TDF ;

Maître TEMPLIERS, huissier de justice, a établi l'état des lieux suite au départ de Monsieur VIOL dans le logement communal, rue Heidsieck. Le conseil municipal **décide d'accorder** à Monsieur VIOL une remise gracieuse d'un mois de loyer en considération des travaux effectués dans le logement ;

Les travaux de désenfumage au caveau sont démarrés ;

Monsieur GRAGE donne les comptes du marché de Noël 2004 ;

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le mardi 1^{er} février et sera pratiquement consacrée à la supérette (présentation du dossier définitif) ;

Monsieur le Maire **demande** aux commissions de préparer leur budget pour l'année 2005

Séance levée à 22 h 45

Réunion du Conseil Municipal du 1 février 2005

Etaient présents : Tous les membres, sauf Monsieur Jacques BUSIN, absent excusé.

Secrétaire de Séance : Mademoiselle Marie-Laure VIGNON

Monsieur le Maire **donne connaissance** du courrier reçu de Madame Francine RENOIR dans lequel elle fait part de son souhait de ne plus exercer les fonctions de responsable au sein de la bibliothèque relais de VERZENAY, poste qu'elle occupait bénévolement depuis septembre 1983 ;

Monsieur le Maire **informe** le Conseil de la participation d'un détachement militaire du 501^{eme} – 503^{eme} régiment de chars de combat de MOURMELON LE GRAND lors de la célébration de l'Armistice du 8 mai 1945 ;

Suite à la demande formulée par Monsieur Stéphane VIGNON et signée des riverains, le Conseil Municipal **accepte** le principe de la fermeture par la pose d'un portail, par leurs soins, de l'impasse des Carrières. Une clef sera remise à chaque riverain, à la mairie et aux pompiers ;

Les loyers des diverses locations sur la commune sont revus annuellement ;

Réunion du Conseil Municipal du 1 décembre 2004 (suite)

Un accord a été trouvé entre l'association « TENNIS » de VERZENAY et MAILLY SPORTS pour le prêt d'une salle à MAILLY et le court de tennis extérieur de VERZENAY.

La communauté de communes VESLE-MONTAGNE DE REIMS étudie, dans le domaine social : petite enfance (crèches, garderie ...) adolescents (occupation du mercredi et vacances), personnes âgées (logement)

Séance levée à 23 h 00

Compte rendu des Commissions

Commission des Chemins

La commission rappelle qu'il est interdit de mettre le sarment par terre dans les vignes autour du phare. Arrêté de février 2004 reconductible en 2005.

Philippe Chardonnet

Commission Culturel - Bibliothèque

Bibliothèque : BILAN DES ACTIVITES - ANNEE 2004

Prêt de livres et de revues:

Adultes : 10 632	Adolescents : 670	Enfants : 13 075	TOTAL : 24 377
------------------	-------------------	------------------	-----------------------

(compris les prêts aux écoles)

Prêt de CD : 1 517

Prêt de CD ROM : 150

Nombre de lecteurs actifs : (Venus au moins une fois dans l'année) : 455

Nombre de lecteurs inscrits :

Verzenay : 306	Verzy : 241	Mailly-Champagne : 23
Beaumont : 90	Villers-Marmery : 53	Autre communes : 128

Soit un total de 841.

Création de deux dépôts relais à Beaumont et à Mailly.

Activités réalisées en 2004 en dehors du prêt direct aux permanences :

- Accueil des classes de Verzy et de Verzenay (Primaire et maternelle) soit dix classes,
- Pièce de théâtre « l'appariteur » pièce d'Abdelkader Alloula le 3 février. Nombre d'entrées : 37
- Le printemps des poètes ; quatrième édition, cette année sur le thème de l'espoir :
65 poésies présentées (dont 6 d'adultes),
les prix ont été remis officiellement le 18 Juin.

Frédérique HATTE

Commission des Fêtes

LE PRIX DE LA FETE

« on » m'a dit, vous savez ce fameux « on », cousin de « onnaca », qui descend des « isoraidu », donc « on » m'a dit, la fête à VERZENAY coûte chère. La fête à VERZENAY ne coûte pas plus chère qu'ailleurs, mais à cause d'une particularité qui remonte à la nuit des temps, la commune dépense plus. A une époque où il n'y avait personne pour s'occuper de la fête, donc pour tenir les buvettes, la commune a autorisé les cafetiers à s'installer sur la fête, et prendre les recettes. A notre arrivée au comité des fêtes, nous avons signalé cet état de fait, le conseil après avoir réfléchi a décidé de laisser les choses en l'état, ce qui, compte tenu de l'état du petit commerce à VERZENAY ; n'est peut être pas une mauvaise idée. Donc pour que la fête coûte moins chère, il y a deux solutions : soit la supprimer purement et simplement, ce qui est beaucoup plus facile que de l'organiser, ou interdire les cafetiers et prendre la totalité de la recette, ce qui diviserait le coût de la fête au moins par deux, mais qui diviserait le nombre de cafetier peut être par deux également. Alors cher monsieur « on » la fête patronale est une fête traditionnelle et historique à VERZENAY (près de cent ans d'existence), le coût n'est pas exorbitant, les cafés sont les deux derniers endroits où l'on peut se rencontrer et discuter à VERZENAY, alors finalement « on » n'a qu'à continuer comme ça !

Jacques GRAGE et Cyril DUTERNE

Etat Civil

Naissances:

. Le 11.01.2005, Lucas MALOT 4, rue Walbaum,

. Le 31.01.2005, Zoé HEYD 3, Rue de Mailly

Décès :

. Le 21.02.2005, Jean BLITEK.

Le coin des Associations

Anciens combattants et victimes de guerre 39/45—Section vVERZENAY

Le congrès cantonal des anciens combattants ; prisonniers de guerre C.AT.M.T.O.E et Veuves de guerre aura lieu le 3 avril 2005 à VERZENAY

Ordre du jour : 10h30 assemblée générale au caveau

11h30 dépôt de gerbe au monument aux morts

vin d'honneur et repas au caveau

pour les repas, contacter M.Emile RICHARD ou M.UHL Bernard

Bernard UHL

SAPEURS POMPIERS DE VERZENAY

Le centre de secours de VERZENAY organise une formation de secourisme routier au mois de juin.

A cette occasion, nous recherchons des véhicules roulants considérés comme épaves pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

Nous nous chargerons de toutes les formalités administratives (carte grise barrée (épaves) fournie au centre de secours)

Tel du centre de secours : le lundi de 18h45 à 20 h00 03.26.49.42.84 –

Lieutenant LEMAITRE 03.26.49.44.18

Lieutenant JACQUET 03.26.82.95.32 Merci d'avance

Lieutenant LEMAITRE Chef de corps adjoint

VERZENAY F.C

A cause des intempéries du moment, notre club n'a pas joué depuis décembre. Nous continuons cependant les entraînements hebdomadaires, en attendant les prochaines rencontres.

Prochains matchs : HEUTREGIVILLE /VERZENAY le 6 mars 05

ST HILARE /VERZENAY le 13 mars 05

VERZENAY/DIZY le 20 mars 05

RILLY LA MONTAGNE /VERZENAY le 3 avril 05

VERZENAY/WARMERIVILLE le 10 avril 05

COMITE DES FETES DE VERZENAY

Le comité des fêtes a reporté, la journée jeux prévu le 5 février car le choix dans la date ne convenait pas avec le prestataire de cette soirée. La journée jeux est donc remise au mois d'octobre 2005. La sixième foire artisanale et gastronomique de Verzenay se déroulera le samedi 23 et dimanche 24 avril 2005, avec pour invité d'honneur « LA SUISSE ». Pour tous renseignements contacter Sabrina LELARGE au 03.26.49.45.08 ou Ingrid DUTERNE au 03.26.08.76.39. Nous comptons sur votre présence et sur vos connaissances pour étoffer ce rendez-vous incontournable de Verzenay. La 11 ème BROCANTE aura lieu le dimanche 26 juin 2005 sur le boulevard de la république. Les inscriptions se feront en Mairie à partir de mai 2005.

Les Services de Garde

GARDES DES INFIRMIERES

Du 07/0/05 au 20/03/05 : Madame Creusat Christiane

Du 21/03/05 au 03/04/05 : Madame Rousseaux Sabine

Du 04/04/05 au 17/04/05 : Madame Creusat Christiane

Du 18/04/05 au 01/05/05 : Madame Rousseaux Sabine

PHARMACIES

06/03/05: Pharmacie : Douadi– Sillery-03.26.49.15.16

13/03/05: Ph. : Hatté –Verzenay-03.26.49.42.62

20/03/05 Ph. : Phie du Vignoble– RILLY -03.26.03.40.38

27 et 28/03/05: Ph. : Douadi– Sillery-03.26.49.15.16

La publication du service de garde des médecins n'est plus autorisée.
Pour connaître le médecin de garde, téléphoner au 15

L'Agenda

8 MARS

Réunion du Conseil Municipal

12 AVRIL

Réunion du Conseil Municipal

23 et 24 AVRIL

Foire Artisanale et Gastronomique

Le prochain bulletin
paraîtra le 3 Mai 2005

A.V.C. - S.G.V

Comme vous le savez, l'annonce du plan phyto a été faite par les présidents de l'interprofession lors de l'assemblée générale de l'AVC, le 26 novembre dernier.

Celui-ci prévoit une mobilisation coordonnée des équipes techniques sur l'aire AOC, pour promouvoir auprès des viticulteurs, des mesures de agro-environnementales susceptibles de prévenir la contamination par les phytosanitaires des eaux superficielles et souterraine.

Dans un premier temps, les efforts doivent être concentrés sur les bassins d'alimentation des captages les plus exposés. Verzenay est sur l'un de ces bassins d'alimentation, le bassin versant du champs captant de Coureaux.

Suite au plan phyto qui comprend dix mesures, un arrêté préfectoral va suivre dans lequel les mesures seront obligatoires. L'enherbement des têtes de vigne, des fourrières et d'au moins une vigne de l'exploitation en fait partie. Au sein de la section locale, nous envisageons de créer une zone verte allant de la barbarie à la station dites « d'épuration ». Cette zone comportant déjà des parallèles enherbées, nous aimerions que les vigneron ayant des vignes dans cette zone, commencent par celle-ci.

Nous vous invitons à venir, nombreux, en discuter lors de notre réunion le **LUNDI 21 MARS 2005**. D'autres points d'actualités y seront abordés.